Image not found or type unknown

Signalement pour chien dangereux: quelles conséquences?

Par **Koryo82**, le **01/03/2020** à **13:02**

Bonjour,

J'ai connaissance par ouï-dire (totalement fiable) de la présence de deux chiens très dangereux sur une petite commune. Petite commune... personne n'a le courage de porter plainte malgré une attaque sauvage contre un chien très pacifique et deux personnes victimes de morsures. J'ai préparé un courrier au procureur par devoir de citoyenneté, et également parce que je fais régulièrement garder mes chiens dans la commune en question. Je n'ai aucun scrupule et aucune crainte mais les amis que j'ai sur place ne veulent pas être identifiés comme les 'lanceurs d'alerte'... Est-ce que je serai identifiée auprès de la personne concernée en cas de signalement?

D'avance merci.

Par **Visiteur**, le **01/03/2020** à **16:07**

Bonjour
C'est d'abord auprès de la mairie que vous devriez intervenir.

Par **Ericseguela**, le **01/03/2020** à **16:54**

tout dépend de la catégorie des chiens dit dangereux et du niveau de la morsure bien souvent les conséquence se solde par une visite chez un vétérinaire agrée et des consultation comportementaliste pour animaux les frais pour les victimes étant prise en charge par le biais des assurances

Par **Koryo82**, le **01/03/2020** à **17:25**

Merci pour ce renseignement. J'espère en effet que la situation pourra se résoudre sans conséquences fâcheuses pour les animaux, qui comme souvent sont victimes de

l'incompétence du maître, ni pour la propriétaire.

Très franchement je pense que le danger est très réel. Le chien qui a été attaqué en a réchappé, mais avec 50 points de suture et des morsures partout, morsures qui fort heureusement se sont arrêtées à la gorge car apparemment les animaux ont été rappelés.

Quant au maire, il est impossible qu'il ne soit pas au courant des événements mais à ma connaissance il n'a pris aucune initiative.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés